

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **25 juin 2012**

Délibération n° 2012-3034

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Optimod'Lyon - Approbation d'une convention d'utilisation des données du réseau des transports en commun lyonnais (TCL)

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur Chabrier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 15 juin 2012

Secrétaire élu : Madame Emeline Baume

Compte-rendu affiché le : mercredi 27 juin 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Galliano, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mme Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Mmes Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), Vullien (pouvoir à M. Bousson), Pédrini (pouvoir à M. Llung), Besson (pouvoir à M. Touléron), M. Charles (pouvoir à M. Buna), Mme Peytavin, M. Augoyard (pouvoir à M. Geourjon), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à M. Plazzi), MM. Coulon (pouvoir à M. Deschamps), Ferraro (pouvoir à Mme Dubos), Forissier (pouvoir à M. Buffet), Gentilini (pouvoir à M. Terrot), Mmes Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Goux), Laval (pouvoir à M. Barret), Palleja, Pesson (pouvoir à M. Lebuhotel), M. Serres (pouvoir à M. Roche), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Muet), M. Vergiat (pouvoir à M. Grivel), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Giordano, Réale, Turcas, Vaté, Vurpas.

Séance publique du 25 juin 2012**Délibération n° 2012-3034**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Optimod'Lyon - Approbation d'une convention d'utilisation des données du réseau des transports en commun lyonnais (TCL)**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 juin 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine de Lyon est coordonateur du projet Optimod'Lyon, projet de recherche et développement visant à expérimenter de nouveaux systèmes et services basés sur les technologies de l'information afin d'améliorer les conditions de déplacements sur l'agglomération et, en particulier, la régulation du trafic routier, l'information des voyageurs, la gestion du fret urbain.

Dans ce cadre, la Communauté urbaine va mettre en place des bases de données rassemblant l'ensemble des données disponibles sur le territoire communautaire en maîtrise de mobilité, afin de tester des services innovants d'information voyageurs.

Le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) est ainsi amené à fournir à la Communauté urbaine des données de transports statiques, théoriques et en temps réel relatives au réseau des transports en commun lyonnais (TCL).

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le SYTRAL autorise la Communauté urbaine et des partenaires du projet Optimod'Lyon (CityWay et le Laboratoire d'économie et des transports de Lyon) à faire usage des données numériques que lui fournit le SYTRAL, ou son délégataire KÉOLIS Lyon, dans le cadre du projet Optimod'Lyon. Elle est conclue pour une durée de 3 ans, soit la durée du projet Optimod'Lyon plus 6 mois.

La convention n'inclut pas d'engagement financier des partenaires pour la mise à disposition des données par le SYTRAL.

Le présent projet vise à autoriser monsieur le Président à signer la convention de mise à disposition des données du réseau TCL avec le SYTRAL ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve la convention de mise à disposition des données du réseau des transports en commun lyonnais (TCL) à passer entre la Communauté urbaine et le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL).

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 27 juin 2012.